Elections Législatives de Novembre 1962



Electrices, Electeurs,

Ma candidature est placée sous le signe : **UNION ET DEFENSE REPUBLICAINE.** Ce n'est pas le nom d'un nouveau parti, c'est simplement l'affirmation d'une option fondamentale.

J'indique ainsi que je n'appartiens à aucun parti politique traditionnel, mais que je suis acquis à tout regroupement dans le cadre duquel ces partis manifesteront leur volonté persistante **d'UNION** sur des impératifs nationaux et économiques faciles à préciser. Tel se présente actuellement le Front Démocratique.

J'indique aussi par les mots **DÉFENSE RÉPUBLICAINE,** une position politique distincte de celle du parti officiel, l'U.N.R. Il s'agit là d'une opposition de principe à la formule du parti unique, approbateur inconditionnel du pouvoir personnel.

C'est donc sous le signe de l'objectivité et de l'indépendance que le Dr LACROIX, maire d'Anglet, et moi-même plaçons notre candidature.

POLITIQUE GÉNÉRALE

POLITIQUE EXTERIEURE. — Depuis la guerre de 1940-45, la nécessité de créer une Europe unie est apparue clairement. Cette idée-force est l'élément essentiel qui doit inspirer la politique extérieure de la France.

Déjà les communautés économiques, agricoles et atomiques sont en cours de réalisation.

Il convient maintenant de créer la communauté politique ce qui est essentiel mais particulièrement difficile. On conçoit que des accords fédéraux entre Etats puissent constituer le premier stade des regroupements nécessaires. Mais, tôt ou tard, et le plus tôt sera le mieux, l'évolution se fera vers la création d'une Europe unie. Voici une œuvre exaltante à réaliser dans des temps prochains, digne des ambitions des jeunes générations.

RAPPORTS FRANCE - ETATS AFRICAINS. — Le détachement des colonies de leurs métropoles européennes caractérise l'évolution historique du monde actuel. La France n'a pas échappé à ce processus.

Il reste à déterminer de quelle façon doivent être réglés les rapports de la France et des Etats nouvellement promus. En ce qui concerne les rapports culturels, il n'y a pas de problème sérieux.

Sur le plan économique, il convient de faciliter le développement de ces Etats et d'assurer de ce fait les débouchés extérieurs de notre industrie dans le cadre de la zone-franc. Mais pas de subvention sans contre-partie. **Le premier pays à équiper par les Français reste la France.** Est-il par exemple pensable que la France subventionne largement le gouvernement algérien alors qu'elle assure mal l'avenir de nationaux rapatriés.

POLITIQUE INTERIEURE. — L'Histoire, encore récente, des 3e et 4e République **a éloigné définitivement** les Français du régime d'Assemblée cumulant la plupart des pouvoirs politiques.

Aussi, en 1958, la Constitution nouvelle, charte de la 5e République, fut-elle votée dans l'enthousiasme. Il est regrettable que l'évolution du rapport des pouvoirs se soit fait dans le sens d'un renforcement du pouvoir présidentiel. Il est certain que la prochaine Assemblée Nationale revendiquera avec force le rôle législatif et de contrôle que lui assurela Constitution.

Nous souhaitons ardemment qu'un accord puisse s'établir et que le Pouvoir comprenne que la paix politique est à ce prix.

Dans le cadre de la politique intérieure ajoutons quelques têtes de chapitre :

- **Réadaptation et modernisation de la fonction publique.**
- **Solution rapide des problèmes de logement et d'emploi des rapatriés d'Afrique du Nord.**

☞ T.S.V.P.

- **Mise en œuvre d'une répartition équitable du revenu national, facteur de paix sociale. En particulier, établissement d'un rapport constant entre la production et les salaires et traitements.**
- **Développement d'une politique efficace d'aide aux personnes âgées : révalorisation immédiate de l'allocation vieillesse, création de maisons de retraite.**
- **Lutte contre les abus. Allègements fiscaux par une meilleure répartition de la fiscalité. Défense des petites et moyennes entreprises.**

POLITIQUE RÉGIONALE

L'activité économique de notre Région est assurée par le Tourisme, l'Industrie et l'Agriculture.

TOURISME. — La prospérité naturelle ne doit pas faire illusion. la concurrence est considérable.

Il faut créer et améliorer d'urgence les communications routières et aériennes.

Il convient de faciliter l'équipement touristique hôtelier et social dans le cadre d'une vraie politique nationale du tourisme.

L'allongement des vacances scolaires durant le mois de septembre reste une nécessité pour l'étalement maximum de la période des congés.

INDUSTRIE. — Le problème posé par la fermeture des Forges du Boucau, en 1965, doit être réglé, sous peine de conséquences économiques et sociales catastrophiques. La solution doit être recherchée par l'installation d'industries de conversion et aussi par la réadaptation d'une partie des ateliers actuels.

En outre, il convient de prévoir, d'ici 5 ans, la création de 4.000 emplois nouveaux dans notre région pour satisfaire aux impératifs démographiques. Une grande partie de ces emplois devra être industriel. Pour permettre l'installation d'usines nouvelles et pour conserver celles qui sont en place, il faudra arracher du gouvernement un plan cohérent de décentralisation industrielle dont ont déjà bénéficié d'autres régions.

Avantages des zones critiques — primes et prêts — sur l'ensemble du département.

Diminution autoritaire du prix de transport des marchandises.

Abaissement du coût de l'Energie — électricité et gaz de Lacq.

AGRICULTURE. — Garantie du prix des produits de la terre et des produits laitiers et de leurs débouchés. Développement des courants commerciaux nationaux et internationaux.

Sur le plan de l'action régionale, notons enfin la nécessité de l'augmentation du montant des crédits pour les constructions scolaires indispensables : Lycée de garçons de Bayonne, Lycées de Biarritz et de Saint-Jean-de-Luz et aussi pour les constructions sociales en vue du logement.

Mais ce programme d'équipement régional ne pourra être mis en œuvre que dans la mesure où la décentralisation administrative, toujours promise, jamais faite, sera réalisée. Le centralisme actuel de l'administration française est dangereux, inadéquat et coûteux. Il faut s'appuyer sur la Région et donner à ses cadres administratifs le pouvoir de décision et de financement sous le contrôle de l'Etat. Cette réforme est fondamentale et indispensable.

Tel est notre programme, résumé à quelques points essentiels ou d'actualité.

Souhaitons le regroupement des Français et, dans ce but, demandons au Pouvoir d'humaniser son action.

Il n'y aura pas trop de tous pour édifier le pays de demain avec le concours d'une jeunesse qu'il ne faut pas décevoir.

Travaillons sans cesse vers l'amélioration des relations sociales, vers le progrès en sachant bien que celui-ci est toujours le fruit d'un compromis entre le souhaitable et le réel, d'un compromis entre l'ardeur de la jeunesse et la sagesse de nos générations.

VIVE LA REPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

Dr Henri GRENET
CANDIDAT

Dr François LACROIX
REMPLAÇANT EVENTUEL

IMP. DU SUD-OUEST — BAYONNE